



NUMEROS UTILES

Mairie 02 32 55 94 18
 ☎ : 17 rue principale - 27420
 ✉ : villers-en-vexin@wanadoo.fr
 Astreinte communale 07 89 25 79 34
Jours et heures d'ouverture :
 Lundi de 17h45 à 19h15
 Jeudi de 10h30 à 12h et de 15h30 à 17h
Permanences des élus :
 1^{er} samedi de chaque mois sur rendez-vous

Communauté de Communes du Vexin Normand 02 32 27 89 50
Site internet : www.cdc-vexin-normand.fr

ESPACE FRANCE SERVICES DU VEXIN NORMAND
 ✉ : franceservices@ccvexin-normand.fr
 3 rue Maison de Vatimesnil - 27150 Etrépagny
 du lundi au vendredi (sur rendez-vous)
 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 mercredi matin, vendredi après-midi (sans rdv)
 02 32 27 41 87

Sous-préfecture des Andelys
 02 32 54 74 87

Centre des impôts 02 32 64 72 72
SGC des Andelys 02 32 54 02 33
SAMU 15
Pompiers 18
Appel d'urgence en Europe 112
Défibrillateur .. façade nord de la mairie
Police 17
Gendarmerie 02 32 55 74 17
Centres antipoison 0 825812822
Médecin de garde en semaine [20h-8h],
 les week-ends et jours fériés 116 117
SOS Médecins 24h/24 36 24
Pharmacie de garde 32 37
Violences conjugales 39 19
Urgence sociale 115
Allô Enfance en danger 119
Harcèlement scolaire 30 20
VEOLIA (Urgences) 09 69 39 56 34
EDF Dépannage 09 726 750 27

2024



➤ Le mot du maire ...

Chères concitoyennes, chers concitoyens,
 À l'aube de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour vous et celles et ceux qui vous sont chers.

2023 aura été marquée par un contexte international pesant avec plusieurs terrains de guerre, notamment en Ukraine et au Proche-Orient, une tension géopolitique croissante, les conséquences incontestables du dérèglement climatique, des actes de violence déplorables et plus généralement un contexte national mouvementé sur fonds d'inflation.

En matière d'action communale 2023 :

La réhabilitation de l'ancienne mairie en logement locatif communal a permis sa mise en location début octobre, l'enfouissement des réseaux électriques et télécom avec remplacement des candélabres chemin de l'ancienne poste et du moulin est en attente de finalisation, quand la renaturation des trois mares et la végétalisation du cimetière ont été réalisées à l'automne dans le respect de la biodiversité locale.

L'équipe municipale, Aurélie RIDOLFI, secrétaire de mairie, Fatima REBAH, désormais en charge de l'accompagnement transport scolaire et de la propreté des locaux communaux et de leurs abords et Gustave FRECINAT, en charge de l'entretien des bâtiments communaux, du cimetière, des espaces verts, de la voirie assurent les missions du quotidien.

De nombreuses constructions individuelles en cours résultent de la dynamique soutenue d'instruction du droit des sols des trois dernières années.

En 2024, l'équipe municipale s'attachera à finaliser les chantiers [2022-2023], le remplacement des ampoules sodium par des LED sur le parc d'Éclairage Public déjà rénové est prévu, la contribution concertée, éclairée et partagée de la commune à l'accélération requise de la production d'énergies renouvelables, singulièrement la faisabilité d'équiper le toit de la salle communale de panneaux photovoltaïques, devront être évaluées, tout comme l'opportunité d'aménager un espace citoyen extérieur, convivial & multigénérationnel (y compris valorisation & sécurisation de notre chemin rural) pour programmation [2025-2026] ou abandon. Les échanges avec la Direction de la Mobilité du Département de l'Eure et les communes voisines s'agissant de la sécurisation des accès à la RD6014 se poursuivront.

Tout cela n'est possible que grâce à l'implication des agents et des adjoints ainsi que la mobilisation des conseillers municipaux et je tiens à nouveau à les en remercier chaleureusement.
 Au plaisir des moments de convivialité à venir en 2024 ...
 Bien à vous,

Christophe SEIGNÉ

i ETAT CIVIL

En 2023, il(s) ou elle(s) :

- ont vu le jour en :

Romy MARONI-DUHIN le 16/4

Mavrick LIRAUD le 26/9

- nous a quittés :

Carole MENEZ le 10/4

- se sont mariés :

Didier DUMAS & Mégane MONGIN

Yann ROBBE & Stéphanie CHAUMETTE

Steven D'HOTEL & Amandine AUBE le 25/11

✓ Passport biométrique

Le passeport biométrique ne dépend pas du lieu de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quel guichet équipé d'une station d'enregistrement. Le formulaire est à retirer en mairie ou à pré-remplir en ligne s/ www.service-public.fr (rubrique « papiers-citoyenneté »).

Attention, le dépôt de dossier nécessite une prise de rendez-vous.

Le guichet de proximité est la mairie d'Étrépany 02 32 55 71 44

Retiré personnellement au lieu de dépôt du dossier, le passeport est valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les mineurs.

✓ Carte Nationale d'Identité (CNI)

Elle est gratuite sauf en cas de perte ou de vol (25€). Depuis janvier 2014, sa durée de validité est de 15 ans, contre 10 auparavant, pour les personnes majeures. La prolongation ne s'applique pas aux mineurs. Pour faire une CNI ou un renouvellement, cela fonctionne comme pour le passeport.

✓ Autorisation de sortie du Territoire

L'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs prend la forme d'un formulaire (cerfa 15646*01) rempli et signé par l'un des parents ou titulaire de l'autorité parentale. Cette autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais seulement à l'initiative des parents.

2024

VILLERS EN VEXIN

➤ **Quoi de neuf en 2023 ?**

- ✓ **Renouvellement du matériel bureautique du secrétariat de mairie**, informatique & photocopieur,
- ✓ **Réhabilitation de l'ancienne mairie en logement locatif communal**, mis en location début octobre,
- ✓ **Renaturation des trois mares communales**, dans le cadre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM),
- ✓ **Végétalisation du cimetière**, les indispensables travaux préparatoires ayant été réalisés bénévolement début novembre par des allocataires du RSA volontaires dans le cadre d'une Mission d'Intérêt Collectif et par des administrés volontaires dans le cadre d'un chantier citoyen communal, sans lesquels ce chantier n'aurait pu être assumé par la commune,
- ✓ **Enfouissement réseaux électriques et télécom avec remplacement des candélabres chemin de l'ancienne poste & du moulin**, reste la finalisation des raccordements électriques et télécom individuels début 2024,
- ✓ Nous avons accueilli **Fatima REBAH** mi-novembre, nouvelle agent technique contractuelle en charge de l'accompagnement du transport scolaire maternelle et primaire et de la propreté des locaux communaux et de leurs abords.



Toute l'actualité de votre commune en temps réel et en toute simplicité !

100% GRATUIT
100% ANONYME
0% PUBLICITÉ





En bref ...

✓ Recensement militaire

Les filles et garçons doivent se présenter en mairie dans les 10 jours qui suivent leur 16^{ème} anniversaire pour se faire recenser (se munir de sa CNI, du livret de famille et d'un justificatif de domicile) en mairie ou en ligne s/ www.service-public.fr (rubrique « papiers-citoyenneté »).

✓ Evolution de la population

Merci de penser à déclarer auprès du secrétariat de mairie tout changement dans la composition de votre foyer ; tout particulièrement en ce qui concerne les nouveaux résidents vivants officiellement sous votre toit.

✓ Instruction du Droit des Sols (IDS)

L'IDS consiste à instruire les demandes d'autorisation d'actes d'urbanisme applicables dans la commune et les autres dispositions spécifiques (plan de prévention des risques, ...). L'instructeur est le Service Urbanisme de la ville de Gisors. Les usagers déposent leurs demandes à la mairie de Villers-en-Vexin.

Il est possible d'effectuer le dépôt des demandes d'urbanisme (sauf les Cu d'information), soit à la mairie, soit via un guichet numérique en ligne s/ <https://gnauf.operis.fr/gisors/gnauf>.

✓ Affaires Sociales Solidarité (CASS)

- Subvention forfaitaire de 30 ou 60 € pour les séjours scolaires selon leur durée,
 - Aide au chauffage (sur demande et selon éligibilité),
 - Accompagnement ponctuel ...
- (renseignements en mairie)

✓ Salle communale MB. CHÉRON

Réunions familiales ou professionnelles,

≥ 1er octobre 2022		≤ 2 loc. / an		≥ 3 loc. / an	
Accueil		120 pers. (spectacle, repas non dansant)			
		100 pers. (repas dansant)			
Été/Hiver	[mai-oct.]	[nov.-avr.]	[mai-oct.]	[nov.-avr.]	
	W.E	Habitants	225 €	255 €	450 €
	Extérieurs	450 €	480 €		
1 jour (semaine)	Habitants	125 €	140 €	250 €	265 €
	Extérieurs	250 €	265 €		
Caution		1 000 €			
Location vaisselle		30 €			

(renseignements en mairie)

2024

VILLERS EN VEXIN

➤ Zoom sur la mandature

✓ Principaux accomplissements [2021-22-23]

- ☐ **Réfection voirie chemin du moulin tranche 1**
Réalisé : 86,2 K€ **Financement :** CCVN 100% (voie liaison hors agglo.)
 - ☐ **Eclairage Public placette rue principale**
Réalisé : 2,7 K€ **Cofinancement :** SIEGE27 : 1,6 K€ / **Commune : 1,1 K€**
 - ☐ **Réhabilitation ancienne école en mairie**
Engagé : 95,2 K€ **Réalisé : 118,6 K€**
Cofinancement : Etat : 38,1 K€ / **Commune : 79,0 K€** / hellio CEE : 1,5 K€
dont travaux supplémentaires : 23,4 K€ HT (dalle, charpente & toiture)
 - ☐ **Réfection voirie chemin du moulin tranche 2 + dispositif ralentisseur « dos d'âne » par CCVN**
Réalisé : 64,7 K€ **Cofinancement :** CCVN : 53,0 K€ / **Commune : 11,7 K€**
 - ☐ **Sécurisation accès RD6014 / rue des maisons neuves en convention avec CCVN**
Réalisé : 8,4 K€ **Cofinancement :** CD Eure : 3,9 K€ / **Commune : 4,5 K€**
 - ☐ **Création réseaux électriques, télécom et eau potable enfouis, chemin du couvoir + remplacement candélabres par SIEGE27 & SIEVN**
Réalisé : 43,8 K€ **Cofinancement :** SIEGE27 : 17,9 K€ / **Commune : 25,9 K€ (Dons)**
 - ☐ **DECI - RD6014 / rue des maisons neuves**
Engagé : 23,1 K€ **Réalisé : 26,5 K€** **Cofinancement :** Etat : 6,9 K€ / CD Eure : 6,9 K€ / **Commune : 6,4 K€** / Ets DANTAN : 6,3 K€
 - ☐ **Réhabilitation ancienne mairie en logement locatif communal**
Engagé : 109,1 K€ TTC (99,9 K€ HT) **Réalisé : 120,7 K€ TTC**
Cofinancement : CD Eure : 20 K€ / **Commune : 100,4 K€ (*)** / hellio CEE : 0,3 K€ **dont travaux supplémentaires :** 11,6 K€ (dalle Rdc, cuisine équipée, vitrification escalier & parquet, WC suspendus, ENEDIS, garde-corps étage, reprise parquets & portes, ...)
 - ☐ **Enfouissement réseaux électriques et télécom + remplacement candélabres chemin de l'ancienne poste & du moulin**
Engagé : 126,7 K€ **Cofinancement :** SIEGE27 : 93,6 K€ / **Commune : 33,1 K€**
 - ☐ **Renaturation des mares dans le cadre du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM)**
Réalisé : 15,8 K€ **Cofinancement :** CD Eure : 9,1 K€ / **Commune : 6,7 K€**
 - ☐ **Végétalisation du cimetière**
Réalisé + engagé : 14,7 K€ **Cofinancement :** CD Eure : 4,0 K€ / **Commune : 10,7 K€**
- Σ **Réalisé + Engagé : 628,8 K€**
Cofinancement : Etat : 45,0 K€ / CD Eure : 43,9 K€ / SIEGE27 : 113,1 K€ / CCVN : 139,2 K€ / **Commune : 279,5 K€ (*) (= 44%)** / Ets DANTAN : 6,3 K€ / hellio CEE : 1,8 K€

(*) avec recours à un emprunt de 90 K€ sur 15 ans

AGENDA

Vendredi 12 janvier 2023 à 18h30 :

✓ Vœux de la municipalité

Printemps 2024 (date à préciser) :

✓ Inauguration des réalisations [2021-2023]

Dimanche 9 juin 2024 :

✓ Elections européennes

 **SYGOM** 02 32 54 47 64

Les bacs jaunes reçoivent tous les emballages, en vrac, les bacs noirs reçoivent les ordures ménagères, en sacs. Hors 1^{er} janvier et 25 décembre, le jour de collecte est le mercredi selon le calendrier reçu en début d'année et en ligne sur www.sygom.fr.

Les conteneurs doivent être sortis au plus tôt la veille au soir et être rentrés après le ramassage.

Les bacs non homologués SYGOM ou au contenu non conforme aux consignes de tri ne seront pas collectés.

✓ Déchèteries de proximité

La désectorisation permet désormais d'accéder à l'ensemble des déchèteries exploitées par le SYGOM.

Horaires	Étrépagny	Gisors	Été	Hiver
	Tourny	Les Andelys		
lundi		ouvertes	1/04 au 30/09	1/10 au 31/03
mardi	ouvertes	fermées	9h à 11h45 13h30 à 17h45	9h à 11h45 13h30 à 16h45
mercredi				
jeudi	fermées	ouvertes		
vendredi				
samedi	ouvertes			

Déchèteries fermées les dimanches et jours fériés

NB : vignette d'accès sur pare-brise exigée

Transports scolaires 2023/2024

Horaires	L/Ma/Me/J/V	L/Ma/J/V	Mercredi
	Aller	Retour	Retour
Lycée Louise Michel GISORS	07:10	18:40	14:00
Lycée Jean Moulin LES ANDELYS	07:25	18:20	12:35
Collège Louis Anquetin ÉTRÉPAGNY	08:20	17:36	13:30
Écoles Primaire & Maternelle ÉTRÉPAGNY	08:30	17:06	-

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Christophe SEIGNÉ, Soline LEFORT, René JEAN

RÉDACTION : Aurélie RIDOLFI, Méline JOLLIVET, Cécile SEGUIN, Valérie BOURDAIS, Lionel FABREGA

2024

VILLERS EN VEXIN

➤ Vie associative locale

La commune apporte son soutien, notamment au travers de la gratuité de la salle communale aux différents acteurs de la vie associative du village :

✓ COMITE DES FETES DE VILLERS EN VEXIN

Multiplés activités organisées en priorité pour les habitants de la commune tout au long de l'année

Renseignements : par voie d'affichage, prospectus, ...

Président : M. CORMIER

✓ JE DIS GYM

chaque mardi à 10h30

Gymnastique, activités d'entretien, ...

Renseignements : Mme LERIGOLEUR au 02 32 55 60 10

Mme ZUKAUSKAS au 02 32 55 60 48

✓ ATOUDANSES

chaque mardi soir

Débutants : [19h-20h], Intermédiaire : [20h-21h]

Danses de société, Salsa, Bachata, stages, soirées, ...

Contacts : Sylvain : 06 74 49 26 22 - Armelle : 06 03 78 11 88

➤ Coût du transport scolaire pour les maternelles et primaires

Cette année encore, le conseil municipal a voté le remboursement du coût du transport scolaire 2023-2024 pour les maternelles et primaires.

Pour en bénéficier, il suffit d'en faire la demande sur papier libre en mairie en joignant une copie de la facture de 60 euros acquittée et un RIB.

➤ Aide au chauffage

Si vous pensez être éligible à une aide au chauffage pour l'hiver 2024/2025, il faudra adresser en mairie ou remettre à un membre du CCIPASS, entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2024, une demande sur papier libre (indiquer votre mode de chauffage, joindre une copie de votre avis d'impôt 2024 sur revenus 2023 et un RIB).

Barème aide au chauffage 2023/2024

Nombres d'unités de consommation (UC)	Niveau de revenu fiscal de référence annuel par UC			
	< 8 550 €	< 10 200 €	< 11 775 €	< 16 500 €
1 UC (une personne)	300 €	220 €	150 €	80 €
Entre 1 et 2 UC (2-3 personnes)	360 €	270 €	170 €	100 €
2 UC et + (4 personnes et +)	420 €	310 €	190 €	120 €